



# OSMOSE

**CONSTRUCTION DE 27 LOGEMENTS PSLA  
BÂTIMENT B \_ Rue Gilbert Defer – 31300 TOULOUSE  
Lot 14B\_ ZAC SAINT MARTIN DU TOUCH**

---

## **NOTICE DESCRIPTIVE**

---

Prévue par l'article R.261-13, alinéa 3 du CCH  
(Ancien article 18, alinéa 3 du décret n° 67-1166 du 22 décembre 1967)  
et fixée par l'arrêté du 10 mai 1968.

10.01.2022

**ZELIDOM**

154 bis, Allée de Barcelone  
CS 58505 31 068 TOULOUSE Cedex 6

## **PREAMBULE**

PROMOLOGIS / ZELIDOM s'est engagé sur cette opération à obtenir la certification NF HABITAT HQE avec un niveau de performance RT 2012 - 20% , le label IntAIRieur et le label E+C- niveau E3C1.

La construction se conformera aux lois et réglementations en vigueur, aux prescriptions des Documents Techniques Unifiés à caractère obligatoire, établis par le Centre Scientifique Technique du Bâtiment et aux règles de construction et de sécurité.

En particulier, la construction sera conforme à la Nouvelle Réglementation Acoustique, la nouvelle Réglementation Thermique et à la Nouvelle Réglementation Handicapés (Arrêté du 1er août 2006).

La conformité de la construction sera tout au long de sa mise en œuvre vérifiée par un bureau de contrôle agréé.

Un Dossier d'Intervention Ulérieure sur l'Ouvrage (D.I.U.O) sera réalisé par un coordonnateur sécurité et protection de la santé agréé, désigné par le Maître d'Ouvrage, et sera remis à la copropriété à la livraison du bâtiment.

## **PRESENTATION GENERALE**

Le projet consiste en la réalisation d'un immeuble semi-collectif de 4 étages comportant 27 logements, au cœur d'un îlot paysager de la ZAC Saint Martin Du TOUCH à TOULOUSE. Le terrain sur lequel il est édifié, le lot 14 B, fait partie du projet de construction initié par PROMOLOGIS comprenant 2 bâtiments :

- Le bâtiment A, à R+6 est composé de 18 logements locatifs et localisé sur rue et face au grand Parc,
- le bâtiment B, à R+4 est composé de 27 logements en accession et positionné au calme du cœur d'îlot le long d'une venelle de traverse.

### **1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES**

#### **1.1. INFRASTRUCTURE**

##### **1.1.1 Fouilles**

Décapage de terre végétale sur 20cm environ, tri et stockage par nature de matériaux.

Les terres végétales de bonne qualité sont stockées en pourtour pour réemploi.

Terrassements en pleine masse pour la plateforme du bâtiment, terrassements en rigoles, en trous et/ou en puits pour les ouvrages de rétentions et/ou d'infiltration.

Les purges éventuelles et reprises ponctuelles à partir de matériaux granulaires. Les purges à réaliser permettront l'obtention d'un niveau de portance compatible avec les objectifs fixés sur l'ensemble des arases de terrassement.

Evacuation des terres excédentaires.

##### **1.1.2 Fondations**

Fondations spéciales : parois de soutènement en pieux sécants avec poutre de couronnement ou voiles banchés.

Fondations profondes de types pieux forés tubés, avec massifs en têtes de pieux et longrines en béton armé, selon les prescriptions de l'étude géotechnique et du bureau d'étude béton.

#### **1.2. MURS ET OSSATURES**

##### **1.2.1 Murs du sous-sol**

###### **1.2.1.1 Murs périphériques**

Parois pieux sécants ou voile banché

###### **1.2.1.2 Murs de refends**

Parois d'infrastructures réalisées en béton banché, épaisseur variable selon étude du BET Structure.

###### **1.2.1.3 Murs non porteurs en infrastructure**

Murs en maçonnerie de parpaing enduit deux faces.

##### **1.2.2 Murs de façades**

###### **1.2.2.1 Murs en étages**

Murs en maçonnerie de brique thermique ou en maçonnerie d'agglomération béton ou voile béton.

Les façades seront revêtues selon le cas :

- d'enduits décoratifs de différentes teintes,
- de plaquettes en terre cuite,
- de bardage de contreplaqué de bois qualité marine, vernis.

Localisation suivant plans de façades.

L'isolation thermique est intérieure. La nature des isolants et leur épaisseur est défini selon le calcul du bureau d'étude thermique (BET) et la réglementation en vigueur.

### **1.2.3 Murs extérieurs divers (loggias - séchoirs)**

Dito 1.2.2.1

### **1.2.4 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)**

Refends en voile béton armé épaisseur variable selon les calculs de l'ingénieur béton.

### **1.2.5 Murs ou cloisons séparatifs :**

Murs entre deux logements contigus :

- Poutre voile en béton armé à RDC, épaisseur selon les calculs du BET structure.
- Cloisons SAD composées d'une ossature métallique constituée de rails et de montants en acier galvanisé, d'une double plaque de plâtre standard de type BA13 sur une face et de 3 plaques de plâtre standard de type BA13 sur la face opposée et d'une isolation en panneaux semi-rigide de laine de verre, épaisseur 2x45mm.

Murs entre logements et parties communes :

- Voile en béton armé, épaisseur selon les calculs du BET structure avec renforts acoustique et/ou thermique selon réglementation acoustique et ou thermique en vigueur.
- Ou cloisons SAD composées d'une ossature métallique constituée de rails et de montants en acier galvanisé, d'une double plaque de plâtre standard de type BA13 sur une face et de 3 plaques de plâtre standard de type BA13 sur la face opposée et d'une isolation en panneaux semi-rigide de laine de verre, épaisseur 2x45mm.

## **1.3. PLANCHERS**

### **1.3.1 Planchers sur étages courants**

Planchers en prédalles précontraintes ou BA avec dalle de compression coulée en place en béton, épaisseur selon les calculs du BET structure, conformément aux réglementations acoustiques, thermiques et aux règles de stabilité des ouvrages en vigueur.

### **1.3.2 Planchers sous toiture terrasse**

Planchers en prédalles précontraintes ou BA avec dalle de compression coulée en place en béton, épaisseurs selon les calculs du BET structure, conformément aux réglementations acoustiques, thermiques et aux règles de stabilité des ouvrages en vigueur.

### **1.3.3 Planchers haut du Parking et des locaux techniques du sous-sol.**

Planchers en dalle alvéolaire précontraintes avec dalle de compression coulée en place en béton, ou planchers prédalles, épaisseur selon les calculs du BET structure, conformément aux réglementations acoustiques, thermiques et aux règles de stabilité des ouvrages en vigueur.  
Isolation thermique en sous face par flocage suivant calcul thermique.

### **1.3.4 Planchers Bas du parking**

Dallage armée sur fond de forme compacté, évènements de compressions et cunettes périphérique raccordées.

## **1.4. CLOISONS DE DISTRIBUTION**

### **1.4.1 Entre pièces principales**

Cloisons sèches, de type POLYCLOISON ou équivalent, épaisseur 50mm, composée d'une âme alvéolaire et de parements par plaques de plâtre.

### **1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service**

Cloisons sèches, de type POLYCLOISON ou équivalent, épaisseur 50mm, composée d'une âme alvéolaire et de parements par plaques de plâtre hydrofuges et protection en pied de cloison pour les salles de bains et salles d'eau.

## **1.5. ESCALIERS DES PARTIES COMMUNES**

### **1.5.1 Escaliers intérieurs d'étages**

Escaliers en béton armé, de type préfabriqué ou coulé en place. Finition des marches et contremarches par un carrelage coordonné à celui des paliers.

### **1.5.2 Escaliers extérieurs d'étages**

Escaliers en béton armé, de type préfabriqué. Finition des marches et contremarches en béton compris finition de surface anti-glissant, première et dernière contremarche peinte de couleur contrasté.

### **1.5.3 Escaliers de secours**

Escaliers de sortie de secours du sous-sol en béton armé, de type préfabriqué ou coulé en place. Finition des marches et contremarches en béton lissé.

## **1.6. CONDUITS DE FUMÉE ET DE VENTILATION**

### **1.6.1 Conduit de fumée des locaux de l'immeuble**

Sans objet. Le système collectif de l'immeuble est rattaché au bâtiment A. Conduit collectif pour l'extraction des fumées de la chaufferie à bois. Sortie en toiture du bâtiment A.

### **1.6.2 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble**

Ventilation des logements par VMC collectives simples flux :

- Conduits verticaux et horizontaux réalisés en acier galvanisé.
- Gains verticales d'habillage et de protection des conduits réalisées par panneaux composites en plaques de plâtres et âme en laine de roche.
- Soffites d'habillage et de protection des conduits horizontaux réalisés en plaques de parement plâtre sur ossatures métalliques, comprenant des laines minérales.

### **1.6.3 Conduits d'air frais**

Sans objet.

### **1.6.4 Conduits de fumée de chaufferie**

Sans objet. Le système collectif de l'immeuble est rattaché au bâtiment A. Conduit collectif raccordé à la chaudière gaz, complément de la chaudière à bois. Sortie en toiture du bâtiment A.

### **1.6.5 Ventilation haute de la chaufferie**

Sans objet. Le système collectif de l'immeuble est rattaché au bâtiment A. Conduit collectif raccordé à la chaufferie, Sortie en toiture du bâtiment A.

## **1.7. CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS**

### **1.7.1 Chutes d'eaux pluviales**

Par canalisation en zinc, en aluminium ou PVC, en façades des loggias, en façade du bâtiment sortie par boîte à eau ou en gaines techniques.

### **1.7.2 Chutes d'eaux usées**

Colonnes de chutes des eaux usées et des eaux vannes en PVC, cheminement dans les gaines techniques secondaires.

Colonnes de récupération des eaux usées et des eaux vannes réalisées en PVC dans les gaines techniques ou des soffites isolés.

Poste de relevage des eaux usées situé au sous-sol.

### **1.7.3 Canalisations en sous-sols**

Canalisations de récupération des eaux usées et eaux vannes en PVC dans les gaines techniques ou directement depuis le plancher haut du sous-sol.

### **1.7.4 Branchements aux égouts**

Raccordement au réseau EU/EV en limite de propriété.

Raccordement au réseau EP en limite de propriété. Ouvrage de rétention en amont du départ vers le réseau public.

## **1.8. TOITURE**

### **1.8.1 Charpente, couverture et accessoires**

Sans objet.

### **1.8.2 Etanchéité et accessoires**

Etanchéité pour toiture terrasse, sur support dalle béton, comprenant :

- Une Isolation thermique selon définition du BET thermique, un complexe d'étanchéité bicouche élastomère et une protection par gravillons (**localisation toiture terrasse inaccessible & techniques à R+4**).
- Une Isolation thermique selon définition du BET thermique, un complexe d'étanchéité bicouche élastomère et une protection par dalles sur plots en béton lisse (**localisation : terrasses en étage sur locaux chauffés**).
- D'une étanchéité bicouches bitume SBS sur plancher béton pente nulle destinée à recevoir de la terre végétale (**Localisation : jardins sur dalle parking**).

### **1.8.3 Souches de cheminée, ventilations et conduits divers**

Sorties de toiture pour les conduits collectifs de ventilation, pour les événements de chutes EU/EV.

### **1.8.4 Isolation**

Isolation d'épaisseur et de résistance thermique conformes à l'étude thermique.  
Classe d'incompressibilité C+.

### **1.8.5 Ventilation haute de la chaufferie**

Sans objet. Conduit collectif sur le bâtiment A.

## **2 – LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS**

### **2.1 SOLS ET PLINTHES**

#### **2.1.1 Sols et plinthes des pièces principales (séjour / cuisine)**

Carrelage en grès pressé émaillé, dans la série HOUSE de chez PIUBELL'ARTE ou équivalent :

- Dimension 45x45cm, classement U3P3
- Pose collée sur isolant thermo acoustique ou sur résilient phonique, selon l'étage,
- Pose droite, comprenant plinthes assorties.
- Coloris suivant gamme

#### **2.1.2 Sols et plinthes des pièces sèches (chambres et dégagement haut des duplex)**

Sol stratifié de chez PERGO ou équivalent :

- Pose flottante sur sous couche acoustique, plinthes assorties ou à peindre.
- Barre de seuil entre sol stratifié et carrelage.

#### **2.1.3 Sols et plinthes des pièces de services (salle d'eau, de bains et WC)**

Carrelage en grès pressé émaillé, dans la gamme série HOUSE de chez PIUBELL'ARTE ou équivalent :

- Dimension 45x45cm, classement U3P3
- Pose collée sur isolant thermo acoustique ou sur résilient phonique, selon l'étage,
- Pose droite, comprenant plinthes assorties.
- Coloris suivant gamme

#### **2.1.4 Sols et plinthes des entrées et dégagements**

Dito 2.1.1.

#### **2.1.5 Sols des balcons, loggias, terrasses**

Dallettes sur plots en béton lisse sur les terrasses et loggias étanchées.  
Dalle béton de finition pour les loggias et les balcons.

### **2.2 REVETEMENTS MURAUX (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures)**

#### **2.2.1 Revêtements muraux des pièces de service (cuisine, salle d'eau et salle de bains)**

##### **Cuisine**

- Pas de faïence \_ mise en place d'une crédence en stratifié au lot plomberie.

##### **Salle de bain et salle d'eau**

Carreaux de faïence de format 20x50cm dans les gammes DRAPE, DUNE, QUBE, NATURA ou SUCRE de chez PIUBELL'ARTE.

- Calepinage en pose verticale au pourtour des douches et baignoires jusqu'au plafond depuis le fond du bac à douche ou la baignoire et sur son pourtour
- Comprenant le traitement des tabliers de baignoire,
- Pose collée, traitement étanche préalable, comprenant les joints.

#### **2.2.2 Revêtements muraux des autres pièces**

Sans objet.

## **2.3 PLAFONDS (sauf peintures et tentures)**

### **2.3.1 Plafonds des pièces intérieures**

#### **Pour les pièces sèches :**

- Réalisation d'une gouttelette blanche, finition grain fin.

#### **Pour les pièces humides : salle de bain et salle d'eau**

- Réalisation d'une gouttelette blanche, finition grain fin,

### **2.3.2 Plafonds des séchoirs à l'air libre**

Sans objet.

### **2.3.3 Plafonds des loggias**

Plafond en béton brut ou recevant une peinture de type pilolite, teinte au choix de l'architecte.

### **2.3.4 Sous-face balcons, coursives, auvent**

Plafond en béton brut ou finition peinture.

## **2.4 MENUISERIES EXTERIEURES**

### **2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales**

Menuiseries extérieures, châssis, fenêtres et portes fenêtres PVC teinté dans la masse gris clair (teinte conforme au Permis de construire) :

- Double vitrage isolant selon définition dans étude thermique, en conformité avec la réglementation thermique et le classement acoustique des façades,
- Coffres de volets roulants sur les ensembles vitrés et châssis des séjours et chambres.

### **2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de services**

Menuiseries extérieures, châssis oscillo-battant ou fenêtres PVC teinté dans la masse gris clair (teinte conforme au Permis de construire) :

- Double vitrage isolant selon définition dans étude thermique, en conformité avec la réglementation thermique et le classement acoustique des façades,
- Film translucide sur les châssis des salles d'eau.

## **2.5 FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS**

### **2.5.1 Pièces principales**

Volets roulants en lames PVC ou Alu double paroi. Commande électrique sur les grands ensembles vitrés des séjours.

Volets roulants en lames PVC sur les châssis simple ou double sur allège. Commande manuelle sur l'ensemble des autres châssis.

### **2.5.2 Pièces de services**

- Volets roulants sur les châssis des cuisines ouvertes sur séjour,
- Pas d'occultation sur les châssis des salles d'eau.

## **2.6 MENUISERIES INTERIEURES**

### **2.6.1 Huisseries et bâtis**

Huisseries des portes d'entrées et/ou palières de type métalliques à peindre.

### **2.6.2 Portes intérieures**

Portes à âme alvéolaire de 40mm d'épaisseur, parement rainuré de couleur blanche, finition laquée d'usine de type MALERBA ou équivalent.

Quincaillerie : béquille double de chez ASSA ABLOY ou équivalent et butoirs de porte assortis. Serrure à mortaiser avec bec de canne à condamnation pour les salles de bains, salles d'eau et WC.

### **2.6.3 Impostes en menuiseries**

Les impostes seront réalisées dans le même matériau que le cloisonnement.

### **2.6.4 Portes d'entrée**

Porte à âme pleine et parement en tôle en acier galvanisé, finition à peindre, référence de chez MALERBA ou équivalent :

- Seuil à la Suisse avec joint isophonique en aluminium
- Serrure 3 points, béquilles doubles de chez ASSA ABLOY,

### **2.6.5 Portes de placards**

Porte en panneau de particules à parement mélaminé décor frêne blanc de 10 mm d'épaisseur, de type de type SFISA ou équivalent :

- Portes coulissantes pour les placards d'une largeur supérieure à 1.00m
- Portes battantes pour les placards d'une largeur inférieure à 1.00m. Pose des portes sur socle.

### **2.6.6 Portes des locaux de rangement**

Dito 2.6.2

### **2.6.7 Moulures et habillage**

Couvre joint en medium sur cadre porte palière intérieures.  
Habillages en alu laqué sur les portes sur coursives.

### **2.6.8 Divers / gaines / soffites et ou faux plafonds**

Selon plan : pour dévoiement de réseaux. Hauteur minimale sous faux-plafond : 2.00m.

### **2.6.9 Escaliers des duplex :**

Escaliers à volée droite en bois de frêne, hêtre ou Evéa, composés de :

- 2 Limons latéraux en bois dito
- De marches et contremarches en bois pour les T4 des coursives à R+2, ou de marches en bois sans contremarches pour les autres duplex.
- D'un garde-corps rampant en bois et acier laqué ou en bois et lisses inox
- D'une main courante en bois profil rond monté sur cavalier fixé au mur

## **2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS**

### **2.7.1 Garde-corps et barres d'appui**

Garde-corps extérieurs à structure métallique et remplissage par grille en acier, finition par thermolaquage.

Main courantes par plats acier thermolaqué.

### **2.7.2 Grilles de protection des baies**

Sans objet.

### **2.7.3 Ouvrages divers**

Séparatifs des balcons en verre opalescent maintien par pentures métalliques.

Séparatifs des terrasses à RDC sur jardins privatifs, par mur à structure métallique et remplissage en tasseaux bois classe 4 et intégration de luminaires et de prise de courant.

Persiennes à ossature en bois et remplissage en tasseaux classe 4 finition vernis.

## **2.8 PEINTURES, PAPIERS PEINTS, TENTURES**

### **2.8.1 Peintures extérieures et vernis :**

#### **2.8.1.1 Sur menuiseries extérieures**

Sans objet (Menuiseries PVC)

#### **2.8.1.2 Sur fermetures et protections**

Sans objet.

#### **2.8.1.3 Sur serrureries**

Thermolaquages sur serrurerie.

Vernis sur panneaux tasseaux bois et pergola et séparatifs en bois.

#### **2.8.1.4 Sur enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafonds des loggias, sous-face et rives des balcons**

Surfaces brutes ou Peinture pilolite en sous face des balcons, loggias et auvents.

#### **2.8.1.5 Façades**

Vernis sur panneaux contreplaqués marines utilisés en bardage.

### **2.8.2 Peintures intérieures :**

#### **2.8.2.1 Sur menuiseries et bois intérieurs**

Travaux préparatoires sur support bois :

- Application d'une couche d'impression
- Ponçage
- Application de deux couches de peinture.

#### **2.8.2.2 Sur murs**

Travaux préparatoires sur support plâtre ou béton.

##### **Dans les pièces sèches : dont wc**

- Projection d'une gouttelette blanche finition écrasée,

##### **Dans les pièces humides : salles de bain et salles d'eau**

- Projection d'une gouttelette blanche finition écrasée,
- Application de deux couches de peinture acrylique, sans COV, aspect satiné.

#### **2.8.2.3 Sur plafonds**

Travaux préparatoires sur support plâtre ou béton.

##### **Dans les pièces sèches :**

- Projection d'une gouttelette blanche finition grain fin

### **Dans les pièces humides : salles de bain et salles d'eau**

- Projection d'une gouttelette blanche finition grain fin,
- Application de deux couches de peinture acrylique, sans COV, aspect satiné.

#### **2.8.2.1 Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers**

Brossage, dégraissage et application de deux couches de peinture glycéro.  
Les radiateurs seront livrés peints d'usine, teinte blanche.

#### **2.8.2.2 Sur escalier bois**

Vernis de deux couches de protection de type lasure de teinte au choix de l'architecte.

### **2.8.3 Papiers peints**

#### **2.8.3.1 Sur murs**

Sans objet.

#### **2.8.3.2 Sur Plafonds**

Sans objet.

### **2.8.4 Tentures (tissus, toiles plastifiées, etc.)**

#### **2.8.4.1 Sur murs**

Sans objet.

#### **2.8.4.2 Sur Plafonds**

Sans objet.

## **2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS**

### **2.9.1 Equipements ménagers**

#### **2.8.4.3 Bloc-évier robinetterie**

- Un évier inox lisse à bords soudés de 120 ou 140cm, une ou deux cuves suivant les plans à poser sur meuble deux portes.
- Un meuble bas en mélaminé blanc à une ou deux portes dimension 60 ou 80cm suivant plans et une joue en mélaminé.
- Un emplacement libre pour LL ou LV de 60cm.
- Une robinetterie mitigeur à tête céramique de classement NF.
- Des poubelles de tri sélectif 2 x 21 L sous évier posée sans le mécanisme de tirage.
- Une crédence en stratifié

#### **2.8.4.4 Appareils et mobilier**

Meuble vasque dans les salles de bains (simple ou double vasque selon plans), référence GB Négoce, largeur selon plans.

- Meuble équipé de deux tiroirs,
- Miroir avec applique(s).

#### **2.8.4.5 Evacuation des déchets**

Local containers permettant le tri situé au RdC du bâtiment A avec aire de présentation des containers intérieure. Ce local se trouve sur le cheminement du porche.

#### 2.8.4.6 **Armoire et sèche-linge**

Sans objet.

### 2.9.2 **Equipements sanitaires et plomberie**

#### 2.9.2.1 **Distribution d'eau froide**

Distribution de chaque logement depuis les gaines techniques palières :

- Dispositif de manchette prévu pour la pose ultérieure des compteurs individuels,
- Robinet d'arrêt situé à l'entrée des logements.
- Robinet de puisage pour les logements avec Jardin.

Distribution intérieure par tubes multicouches, pose encastrée :

- Nourrices de distribution dans un placard.

Les compteurs seront posés par Eau de Toulouse.

#### 2.9.2.2 **Production et distribution d'eau chaude collective et comptage**

Production d'eau chaude sanitaire est réalisée par une chaudière collective à bois couplée à une chaudière à gaz. Cette production est commune au bâtiment A.

Distribution de chaque logement depuis les gaines techniques :

- Vanne d'isolement facilement accessible.
- Un compteur ECS

Distribution intérieure par canalisation PE, pose encastrée :

- Nourrice de distribution dans un placard.

#### 2.9.2.3 **Production et distribution d'eau chaude individuelle**

Sans objet.

#### 2.9.2.4 **Evacuations**

Evacuation des appareils sanitaires par canalisations en tube PVC, de Ø appropriés, pose en apparent, jusqu'aux gaines techniques secondaires.

Colonne de chutes dans les gaines techniques secondaires, en tube PVC, prolongement des canalisations jusqu'en toiture pour événements.

#### 2.9.2.5 **Distribution de gaz**

Aucune alimentation individuelle n'est prévue.

#### 2.9.2.6 **Branchements en attente**

Les emplacements lave-vaisselle (LV) ou lave-linge (LL) sont indiqués sur le plan.

Les attentes (alimentation et évacuation) seront situées au droit de l'emplacement ou à proximité de celui-ci.

#### 2.9.2.7 **Appareils sanitaires**

Appareils NF ou CE.

##### **a) Baignoires**

Baignoire en acier émaillé de chez ROCA ou équivalent, dimension 160x70cm et suivant plans de couleur blanche :

- Robinetterie mitigeur système bains/douches, à économiseur d'eau, avec porte douchette fixe et flexible, finition chromée,
- Vidage automatique.

Voir la possibilité de changer les baignoires en douche sur les logements.

**b) Receveurs de douche**

Receveur de douche extra plat en céramique, dimension suivant plans, couleur blanche :

- Robinetterie mitigeur thermostatique, à économiseur d'eau, avec porte douchette réglable et flexible, finition chromée,
- Paroi de douche avec vitrage épaisseur 6mm et porte de douche avec vitrage de 6 mm selon plans.

**c) Vasque ou lavabo**

Plan un ou deux vasques sur meuble, largeur 71 cm ou 141 cm, référence de chez GB Négoce ou équivalent :

- Plan vasque en matériau composite,
- Robinetterie mitigeur à économiseur d'eau, finition chromée,
- Meuble réalisé en panneaux mélaminés épaisseur 19mm, avec deux ou quatre tiroirs selon largeur, finition au choix,
- Miroir au-dessus du meuble avec un éclairage en applique,

**d) Bidet**

Sans objet.

**e) Lave-mains**

Lave main de type Icon de marque GEBRIT ou équivalent suivant plans.

**f) Bloc cuvette-réservoir**

Bloc WC avec cuvette sur pied et réservoir attenant, en céramique blanche :

- Mécanisme de chasse d'eau silencieux, bouton poussoir à deux positions (3/6 litres), robinet d'arrêt,
- Abattant double rigide en bois réticulé blanc.

### 2.9.2.8 Robinetterie

Robinetterie mitigeur à tête céramique de chez GROHE, PORCHER ou équivalent. Mitigeur thermostatique pour les douches.

Certification NF ou CE.

### 2.9.2.9 Accessoires divers

**a) Pour les baignoires**

Trappe de visite intégrée dans le tablier.

**b) Receveur de douche**

Sans objet.

## 2.9.3 Equipements électriques :

### 2.9.3.1 Type d'installation

Installation électrique conforme aux normes NF C14-100 et NF C15-100 et la réglementation PMR.

### 2.9.3.2 Puissance à desservir

Suivant études techniques.

### 2.9.3.3 Equipement de chaque pièce

Appareillage de référence OVALYS de chez SCHNEIDER ELECTRIC ou équivalent,

**a) Entrée**

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type va et vient,

Une PC 10/16A 2P+T,

Un tableau abonné avec protection des circuits (suivant plan, position possible dans une autre pièce), compris compteur électrique.

Un combiné visiophone

**b) Cuisine**

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,

Un point lumineux en applique au-dessus de l'évier de type linolite, commande de type simple allumage,

Une ou deux sorties 16A+T pour Lave-linge et Lave-vaisselles (selon plans),

Une sortie bout de fil 32A+T (plaque de cuisson),

6 PC 10/16A 2P+T, dont 4 sur le plan de travail dont une à hauteur de l'interrupteur.

1 PC 16A + T pour la hotte

**c) Séjour**

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,

Un PC 10/16A 2P+T par tranche de 4 m<sup>2</sup> de surface de séjour, dont une à hauteur de l'interrupteur

Un ensemble double TV-FM + joncteur Télécom (RJ45).

**d) Chambres**

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,

4 PC 10/16A 2P+T, dont une à hauteur de l'interrupteur, pour la chambre principale et 3 pour les autres.

Quantitatif RJ45 : 2 juxtaposées en séjour, 2 RJ 45 en chambre principale (une en face du lit et une à côté du lit), une dans chacune des autres chambres + fourniture de 2 câbles BALUN.

**e) Salle de bain/salle d'eau**

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande de type simple allumage,

Une alimentation pour l'applique au droit du meuble vasque, commande de type simple allumage,

Deux PC 10/16A 2P+T dont une à hauteur de l'interrupteur,

Une sortie 16A+T pour machine (si l'emplacement est prévu dans la SDB ou SDE suivant plan).

**f) WC**

Un point lumineux (douille DCL), commande sur simple allumage,

Une PC 10/16A 2P+T à hauteur de l'interrupteur.

**g) Dégagement**

Un point lumineux en plafond (douille DCL), commande sur simple allumage ou va et vient selon longueur du dégagement,

Une PC 10/16A 2P+T.

Un détecteur avertisseur de fumée (DAAF).

**h) Pièce rangement/cellier**

Sans objet.

**i) Balcons/loggias (un par logement) :**

Un point lumineux en applique par tube étanche, commande sur simple allumage depuis séjour avec interrupteur lumineux,

Une prise étanche.

**j) Parking \_ niveau sous-sol :**

Pré-équipement de 75% des places de stationnement, permettant l'installation de borne de recharges pour véhicule électrique.

### 2.9.3.1 Sonnerie de porte palière

Une par logement.

## **2.9.4 Chauffage, cheminées, ventilations :**

### **2.9.4.1 Type d'installation**

Chauffage des logements est raccordé à une production collective mixte chaudière à bois et complément par chaudière à Gaz localisé dans le bâtiment A :

- Chaudière à granulé de bois de marque HARGASSNER et de type ECO PK 120 ou techniquement équivalent. Evacuation des fumées par conduit collectif sortie en toiture du bâtiment A.
- Chaudière à gaz à condensation de marque Guillot et de type Varmax ou techniquement équivalent. Evacuation des fumées par conduit collectif sortie en toiture du bâtiment A.

### **2.9.4.2 Températures garanties dans les diverses pièces par une température minima extérieure de -5°C**

- Séjour : 19°C
- Chambres et cuisine : 18°C
- Salle de bain, salle d'eau et WC : 21°C

### **2.9.4.3 Appareils d'émission de chaleur**

Radiateurs à eau chaude basse température, de marque FINIMETAL de type REGANE ou équivalent, finition laquée d'usine blanc :

- Robinets thermostatiques suivant étude thermique.
- Thermostat d'ambiance dans le séjour.

Pour les salles de bains et salles d'eau :

- Radiateur sèche-serviettes à eau en acier, de marque ATLANTIC type CETO ou équivalent, finition laquée d'usine blanc.

### **2.9.4.4 Conduits de fumée**

Evacuation des produits de combustion selon le cas :

- Par conduits collectifs en inox installé dans une gaine CF 2H
- Sortie en toiture du bâtiment A, débouché à R+7.

### **2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation**

Ventilation mécanique contrôlée de type collective simple flux.

- Extraction de l'air vicié dans les pièces humides (cuisine, SDB, SDE et WC) par bouches hygroréglables B.

### **2.9.4.6 Conduits et prises d'air frais**

Les prises d'entrée d'air individuelles seront intégrées dans les menuiseries extérieures des pièces principales (séjour et chambres) : dispositif conforme à la réglementation thermique et acoustique en vigueur.

## **2.9.5 Equipement intérieur des placards et pièces de rangement :**

### **2.9.5.1 Placards**

Aménagements réalisés en panneaux mélaminés épaisseur 19mm, blanc, avec les chants apparents blancs selon plans.

Pour les placards d'une largeur inférieure à 1,20m :

- Aménagement de type penderie sous tablette chapelière.

Pour les placards d'une largeur supérieure à 1,20m :

- Une séparation verticale, positionnée selon le cas à la moitié ou au tiers de la largeur du placard,
- Une tablette chapelière à une hauteur de 1,80m,

- Sur une moitié ou les 2/3 de largeur, aménagement de type penderie,
- Sur une moitié ou le tiers restant, aménagement de quatre étagères sur la hauteur disponible, comprenant crémaillères métalliques ou taquets.

Il est prévu un placard aménagé par entrée et un par chambre principale.

### **2.9.5.2 Pièces de rangement**

Sans objet.

## **2.9.6 Equipements de télécommunications :**

### **2.9.6.1 Télévision**

Réception et distribution des radios + TNT + 2 satellites (SATRA + HOTBIRD)

Ensemble des réseaux de communication résidentiel de type GRADE2TV (ou GRADE3TV)

- 2 RJ45 juxtaposées dans le séjour
- 2 RJ45 en chambre principale (1 à côté du lit et 1 face au lit)
- 1 RJ45 dans chacune des autres chambres

Distribution des signaux de télévision Radios/TNT/ satellites sur 1 prise RJ45 du séjour et Radios/TNT sur la prise RJ45 face au lit de la chambre principale.

Les prises sont de couleur identique à l'appareillage.

Branchement possible d'un seul décodeur type CANAL SAT par logement.

Abonnement à la charge du copropriétaire.

### **2.9.6.2 Téléphone**

Un conjoncteur téléphonique (RJ45) dans le séjour, dans chaque chambre et dans les cuisines fermées.

Pas de brassage prévu entre les différentes prises RJ45.

### **2.9.6.3 Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée des maisons**

Sans objet.

## **2.9.7 Autres équipements**

Fourreaux pour la fibre optique en attente depuis les gaines techniques palières jusqu'au tableau électrique individuel des logements :

- Fibre optique, baies de dérivation/brassage et branchements divers non fournis.
- Cable mono fibre optique depuis les gaines palières jusqu'au tableau électrique individuel des logements.

### **3 ANNEXES PRIVATIVES**

#### **3.1 CELLIERS, CAVES, GRENIERS**

##### **3.1.1 Murs ou cloisons**

Sans objet

##### **3.1.2 Plafonds**

Sans objet

##### **3.1.3 Sols**

Sans objet

##### **3.1.4 Portes d'accès**

Sans objet

##### **3.1.5 Ventilation naturelle**

Sans objet

##### **3.1.6 Equipement électrique**

Sans objet

#### **3.2 BOX ET PARKINGS COUVERTS**

##### **3.2.1 Murs ou cloisons**

Béton brut.

##### **3.2.2 Plafonds**

Planchers en béton armé sur prédalles avec isolant de type flocage, épaisseurs variables selon les calculs du BET, conformément aux réglementations acoustiques, thermiques et aux règles de stabilité des ouvrages en vigueur.

##### **3.2.3 Sols**

Béton brut lissé avec délimitation par bande de peinture et numérotation.

##### **3.2.4 Portes d'accès**

Portail métallique basculant et ou vantaux motorisés sur télécommande.

##### **3.2.5 Ventilation naturelle**

Par grille métallique sur cours anglaises et sous bancs dans l'espace jardin.

#### **3.3 PARKINGS EXTERIEURS**

Sans objet.

### **3.4 JARDINS ET CLOTURES**

#### **3.4.1 Plantations d'arbres et arbustes à fleurs :**

Chaque jardin privatif sera végétalisé :

- D'un arbuste,
- D'une haie de grimpantes en limite séparative,
- D'une pelouse.

#### **3.4.2 Engazonnement**

Prévue dans chaque jardin

#### **3.4.3 Clôtures sur piétonnier**

Une clôture en ganivelle de bois de châtaignier d'une hauteur de 1M est prévue.

- Portillon d'accès au jardin depuis l'espace collectif suivant plan.

#### **3.4.4 Clôtures entre jardins mitoyens**

Une clôture en ganivelle de bois de châtaignier d'une hauteur de 1M est prévue en pourtour des jardins.

- Portillon d'accès entre jardin pour l'entretien des pelouses suivant plan.

#### **3.4.5 Clôtures avec les propriétés voisines**

Une clôture en ganivelle de bois de châtaignier sur une hauteur de 1,50 m est prévue en limite séparative avec la venelle et le lot voisin.

## **4 \_ PARTIES COMMUNES INTÉRIEURES A L'OPERATION**

### **4.1 HALL D'ENTREE DE L'IMMEUBLE**

#### **4.1.1 Sols**

Carrelage en Grès cérame avec plinthes assorties, suivant calepinage Architecte, avec tapis brosse encastré.

Pose collée sur sous couche acoustique.

#### **4.1.2 Parois**

Revêtement mural décoratif, complété par un traitement du hall d'entrée principale par panneaux de bois et/ou carrelage et miroir selon détail architectural.

#### **4.1.3 Plafonds**

Faux plafonds acoustiques et plaque de plâtre perforée avec incorporation de luminaires.

#### **4.1.4 Eléments décoratifs**

Appliques lumineuse ou bandeaux lumineux selon détail architectural.

#### **4.1.5 Portes d'accès au Hall B :**

Portes vitrées en aluminium, double vitrage isolant conforme aux normes.

Fermeture à ventouse décondamnation par badge.

#### **4.1.6 Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble au niveau du porche commun sur rue :**

Ensemble menuisé d'entrée composée d'un grand fixe vitré et d'une porte vitrée en acier thermolaqué. Double vitrage isolant conforme aux normes.

Fermeture à ventouse.

Installation d'une platine vidéo à défilement de nom avec lecteur de badge au droit de la porte d'entrée extérieure sur rue (BATIMENT A au droit du porche) pour appel des occupants.

#### **4.1.7 Boîtes aux lettres**

Ensemble de boîtes aux lettres de type extérieures posé sur un banc en béton et disposé sous le porche du bâtiment A :

- Boîtes aux lettres en batteries, conformes aux normes de « La Poste » et à la réglementation PMR.
- Emplacements susceptibles d'être modifiés selon imposition des services postaux.

#### **4.1.8 Tableau d'affichage**

Panneau d'affichage format A3 avec façade vitrée.

#### **4.1.9 Chauffage**

Sans objet.

#### **4.1.9 Equipement électrique**

Plafonniers intégrés et/ ou spots intégrés.

### **4.2 CIRCULATIONS DU REZ-DE-CHAUSSEE, COULOIRS ET HALLS D'ENTREE**

#### **4.2.1 Sols**

Carrelage grès cérame avec plinthes assorties de type REVIGRES 30x 60 séries DUAL suivant détail architecte.

Pose colée sur sous couche acoustique.

#### **4.2.2 Murs**

Revêtement mural des parties communes par toile de verre peinte.

#### **4.2.3 Plafonds**

Faux plafond phoniques suivant réglementation en vigueur.

#### **4.2.4 Éléments décoratifs**

Sans objet.

#### **4.2.5 Chauffage**

Sans objet.

#### **4.2.6 Portes**

Sans objet.

#### **4.2.7 Equipement électrique**

Eclairage par appliques murales et/ou appareils encastrés en plafond :

- Commande par détecteurs de présence sur minuterie.
- Niveau d'éclairage à atteindre conforme à la réglementation PMR.

### **4.3 CIRCULATIONS EN SOUS-SOL**

#### **4.3.1 Sols**

Finition brute et ou peinte suivant signalétique.

#### **4.3.2 Murs**

Peinture de type gouttelette, pour SAS et dégagement ascenseur et escalier.

#### **4.3.3 Plafonds**

Isolation en sous face de plafond, type flochage ou panneaux agrafés.

#### **4.3.4 Portes d'accès**

Porte âme pleine et parements métalliques finitions à peindre :

- Huisseries métalliques,
- Quincaillerie comprenant béquille double et ferme porte.

#### **4.3.5 Rampe d'accès pour véhicules**

Dalle béton.

#### **4.3.6 Equipement électrique**

Eclairage par appareils en applique sous dalle ou murales :

- Niveau d'éclairage à atteindre conforme à la réglementation PMR.

## **4.4 CAGES D'ESCALIERS**

### **4.4.1 Sols des paliers**

Carrelage grès cérame avec plinthes assorties de type REVIGRES 30x 60 séries DUAL suivant détail architecte. Pose colée sur sous couche acoustique.

#### **4.4.2 Murs**

Peinture des parties communes par toile de verre peinte. Façon de cimaise par peinture de couleur.

#### **4.4.3 Plafonds**

Peinture sur plafond plâtre perforés.

#### **4.4.4 Escaliers (marches, contremarches), limons, plinthes, garde-corps, sous-face de la pailasse**

Escaliers d'accès aux étages en béton de type préfabriqué, marches non jointives aux murs de façade.

Carrelage grès cérame assortie au sol des paliers et partie commune suivant détail architecte. Pose collée

Nez de marches et bandes d'alerte conformément à la réglementation PMR.

#### **4.4.5 Chauffage, ventilation**

Sans objet.

#### **4.4.6 Eclairage**

Eclairage par appliques murales de type tubulaire :

- Commandes par détecteurs de présence sur minuterie, horloge crépusculaire,
- Niveau d'éclairement à atteindre conforme à la réglementation PMR.

### **4.5 LOCAUX COMMUNS**

#### **4.5.1 Local à vélos**

Au RdC du bâtiment A :

- Porte d'accès type portillon en acier galvanisé avec habillage tasseaux bois dito façade RDC
- Dalle béton brut.
- Mur en béton brut ou parpaings enduits
- Plafond en béton avec isolant par flocage suivant étude thermique.

#### **4.5.2 Buanderie collective**

Sans objet.

#### **4.5.3 Séchoir collectif**

Sans objet.

#### **4.5.4 Locaux de rangement et d'entretien**

Un local pour l'entretien des espaces verts est prévu au RDC du Bâtiment A.

#### **4.5.5 Locaux sanitaires**

Sans objet.

#### **4.6 LOCAUX SOCIAUX**

Sans objet.

#### **4.7 LOCAUX TECHNIQUES**

##### **4.7.1 Local de réception des ordures ménagères**

Local OM et aire de présentation des containers au RdC du bâtiment A.

##### **4.7.2 Chaufferie**

Silo à Pellet et chaufferie collective au RDC sur rue du bâtiment collectif A.

##### **4.7.3 Sous-station de chauffage**

Sans objet.

##### **4.7.4 Local des surpresseurs**

Sans objet.

##### **4.7.5 Local transformateur EDF**

Au RdC du bâtiment A , suivant réglementation en vigueur et demande ENNEDIS. Présence de ce local a confirmer ultérieurement.

##### **4.7.6 Local machinerie d'ascenseur**

Sans objet : Ascenseur avec machinerie embarquée.

##### **4.7.7 Espace ventilation mécanique**

En toiture terrasse inaccessible au dernier niveau du bâtiment B.

#### **4.8 CONCIERGERIE**

##### **4.8.1 Composition du local**

Sans objet.

##### **4.8.2 Equipements divers**

Sans objet.

## **5 EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE**

### **5.1 ASCENSEURS ET MONTE-CHARGES**

Ascenseur avec machinerie embarquée dans le bâtiment A et desservant le niveau de sous-sol.

Pas d'ascenseur dans le bâtiment B.

### **5.2 CHAUFFAGE – EAU CHAUDE**

#### **5.2.1 Equipement thermique de chauffage :**

##### **5.2.1.1 Production de chaleur**

Chauffage et production d'eau chaude par chaudière collective et mutualisé avec le bâtiment A :

- Chaudière collective à granulés bois (PELLET)
- Chaudière à gaz à condensation en complément.
- Évacuations des produits de condensation par conduits collectifs.

##### **5.2.1.2 Régulation automatique**

Sans objet.

##### **5.2.1.3 Pompes et brûleurs**

Sans objet.

##### **5.2.1.4 Accessoires divers**

Sans objet.

##### **5.2.1.5 Colonnes montantes**

Elles sont situées en gaine collectives.

#### **5.2.2 Service d'eau chaude :**

##### **5.2.2.1 Production d'eau chaude**

Production d'ECS par la chaufferie collective. Voir 5.2.1.1.

##### **5.2.2.2 Réservoirs**

Sans objet.

##### **5.2.2.3 Pompes et brûleurs**

Sans objet.

##### **5.2.2.4 Comptage général**

Sans objet.

##### **5.2.2.5 Colonnes montantes**

Elles sont situées en gaine collectives.

### **5.3 TELECOMMUNICATION**

#### **5.3.1 Téléphone**

Installation complète dans les gaines techniques palières, en attente de raccordement ORANGE.

Installation complète dans les gaines techniques palières, en attente de raccordement OPERATEUR.  
Câblage mono fibre optique depuis les gaines palières jusqu'au tableau électrique individuel des logements  
Conforme aux normes en vigueur.

Fourreaux pour la fibre optique en attente depuis les gaines palières jusqu'au tableau électrique individuel des logements.

Fibre optique, baies de dérivation/brassage et branchements divers non fournis.

### **5.3.2 Antennes TV et radio**

Installation TV et FM collective en toiture.

Antenne collective TNT-Numérique. Réception des chaînes françaises gratuites et locales selon l'ouverture TNT.

Deux antennes type paraboles pour la réception des satellites Astra et Hot Bird.

## **5.4 RECEPTION, STOCKAGE ET EVACUATION DES ORDURES MENAGERES**

Local OM et aire de présentation des containers au RdC du bâtiment A.

Local encombrant accessible depuis le local vélo au RDC du bâtiment A

## **5.5 VENTILATION DES LOCAUX**

Ventilation simple flux des locaux OM et présentation des containers.

## **5.6 ALIMENTATION EN EAU**

### **5.6.1 Comptage général**

Un comptage général d'eau froide pour la résidence, situé dans la niche compteur d'eau (implantation à définir avec le concessionnaire).

### **5.6.2 Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau**

Régulation de pression, si nécessaire. Installation conforme aux exigences techniques réglementaires.

### **5.6.3 Colonnes montantes**

Situés dans les gaines techniques palières :

- système anti-bélier en tête de colonne.

### **5.6.4 Branchements particuliers**

Distribution eau de chaque logement depuis les gaines techniques palières :

- Dispositif de manchette prévu pour la pose ultérieure des compteurs individuels,
- Robinet d'arrêt situé à l'entrée du logement.
- Compteurs prévus par EAU DE TOULOUSE.

### **5.6.5 Signalétique**

Sans objet.

## **5.7 ALIMENTATION EN GAZ**

### **5.7.1 Colonnes montantes**

Sans objet

### **5.7.2 Branchement et comptages particuliers**

Sans objet.

### **5.7.3 Comptage des services généraux**

Dans la chaufferie panoplie hydraulique et comptage services généraux.

## **5.8 ALIMENTATION EN ELECTRICITE**

### **5.8.1 Comptage des services généraux**

Situés dans les gaines techniques palières services généraux.

### **5.8.2 Colonnes montantes**

Situés dans les gaines techniques palières ENNEDIS.

### **5.8.3 Branchements et comptages particuliers**

Colonnes situées dans les gaines techniques palières ENNEDIS :

- Liaison jusqu'au disjoncteur dans l'entrée de chaque logement,
- Comptage électrique avec télé report situé dans le tableau électrique du logement.

## **6 PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS**

### **6.1 VOIRIE ET PARKINGS**

#### **6.1.1 Voirie d'accès**

Depuis la voie publique, rue Gilbert DEFER

#### **6.1.2 Trottoirs**

Sans objet. Voie publique.

#### **6.1.3 Parkings visiteurs**

Sans objet.

### **6.2 CIRCULATION DES PIETONS**

#### **6.2.1 Chemin d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours**

Cheminements piétonniers réalisés en béton balayé.

### **6.3 ESPACES VERTS**

#### **6.3.1 Plantations d'arbres, arbustes et fleurs**

Aménagement des abords conformément au plan d'aménagement du paysagiste.  
Espace de jardin collectif avec zone potagère et fruitiers collectifs.

#### **6.3.2 Engazonnement**

Suivant plan d'aménagement du paysagiste.

#### **6.3.3 Arrosage**

Arrosage de type goutte à goutte pour les haies, les arbres et arbustes.

#### **6.3.4 Bassin décoratif**

Sans objet.

#### **6.3.5 Chemins de promenade**

Cheminements piétons, selon plans des aménagements :  
- En béton balayé,

### **6.4 AIRES DE JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS**

#### **6.4.1 Sol**

Sans objet.

#### **6.4.2 Equipements**

Sans objet.

### **6.5 ECLAIRAGE EXTERIEUR**

#### **6.5.1 Signalisation de l'entrée de la résidence**

Eclairage extérieur par appliques et/ou bornes basses, sur cellules photo-électriques :  
- Les degrés d'éclairement seront conformes à la normes PMR.

### **6.5.2 Eclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres**

Eclairage réalisé par bornes basses, sur cellules photo-électriques :  
- Les degrés d'éclairement seront conformes à la norme PMR.

## **6.6 CLOTURES**

### **6.6.1 Sur rue**

L'espace de cœur d'îlot végétalisé est clos sur rue par une grille à barreaudages métalliques.

### **6.6.2 Avec la propriété voisine**

Une clôture en tasseaux de bois sur une hauteur de 1,50 m est prévue en limite séparative avec la venelle et le lot voisin.

## **6.7 RESEAUX DIVERS**

### **6.7.1 Eau**

Raccordement au réseau général de la ville.

### **6.7.2 Gaz**

Raccordement au réseau général GRDF.

### **6.7.3 Electricité**

Raccordement au réseau ENNEDIS. Local TGBT au sous-sol du bâtiment A.

### **6.7.4 Postes incendie, extincteurs**

Selon la réglementation incendie.

### **6.7.5 Egouts**

Evacuation au réseau général de la ville.

### **6.7.6 Epuration des Eaux**

Sans objet.

### **6.7.7 Télécommunications**

Raccordement au réseau général.

### **6.7.8 Drainage du terrain**

Sans objet.

### **6.7.9 Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, aires, cours et jeux**

Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement selon réglementation de la ville.  
Ouvrage de rétention enterré en amont du réseau public.

**NOTA :**

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où, en cours de travaux, apparaît une obligation technique ou une possibilité d'amélioration. La présente notice indique des noms de marques et des types de fournitures et matériaux choisis selon des critères de qualité définis. Si ceux-ci étaient indisponibles ou si leur approvisionnement n'était pas compatible avec le bon déroulement des travaux, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'adopter d'autres types ou marques dans la mesure où ils apportent des performances au moins équivalentes aux caractéristiques de base. Les tolérances d'usage seront admises en ce qui concerne les dimensions et surfaces.

Fait, le 10.01.2022